

Air Canada annonce ses résultats préliminaires du deuxième trimestre de 2024 et met à jour ses prévisions pour l'exercice 2024

MONTREAL, le 22 juill. 2024 /CNW/ - Air Canada a présenté aujourd'hui ses résultats préliminaires du deuxième trimestre de 2024 et mis à jour ses prévisions pour 2024 en ce qui concerne les indicateurs financiers et la capacité.

Résultats préliminaires du deuxième trimestre de 2024

- Produits d'exploitation d'environ 5,5 milliards de dollars, contre environ 5,4 milliards de dollars au deuxième trimestre de 2023, et augmentation de 6,5 % de la capacité exploitée par rapport à la même période l'année dernière
- Bénéfice d'exploitation de 466 millions de dollars et marge d'exploitation de 8,4 %, contre 802 millions de dollars au deuxième trimestre de 2023
- BAIIDA ajusté* de 914 millions de dollars, contre environ 1,2 milliard de dollars au deuxième trimestre de 2023

Tous les chiffres du deuxième trimestre de 2024 figurant dans le présent communiqué sont des estimations préliminaires. Les états financiers consolidés résumés non audités intermédiaires d'Air Canada pour le deuxième trimestre de 2024 ne sont pas encore arrêtés et les résultats du deuxième trimestre de 2024 pourraient différer de ces estimations préliminaires une fois les procédures de clôture achevées et les états financiers consolidés résumés non audités intermédiaires finalisés.

Perspectives pour 2024

Air Canada fournit les mises à jour suivantes de ses prévisions pour l'exercice 2024 :

Indicateur	Prévisions précédentes pour l'exercice 2024	Prévisions mises à jour pour l'exercice 2024
Capacité en SMO	Augmentation de 6 % à 8 % par rapport à 2023	Augmentation de 5,5 % à 6,5 % par rapport à 2023
CESMO ajustées*	Augmentation de 2,5 % à 4,5 % par rapport à 2023	Augmentation de 2,5 % à 3,5 % par rapport à 2023
BAIIDA ajusté*	De 3,7 G\$ à 4,2 G\$	De 3,1 G\$ à 3,4 G\$

**Les CESMO ajustées, le BAIIDA ajusté (bénéfice avant intérêts, impôts et dotation aux amortissements) et la marge du BAIIDA ajusté dont il est fait mention dans le présent communiqué sont des mesures financières hors PCGR ou des ratios hors PCGR. Comme il s'agit de mesures qui ne sont pas conformes aux PCGR pour la présentation d'états financiers et qui n'ont pas de sens normalisé, elles ne sauraient être comparées à des mesures similaires présentées par d'autres entités et ne doivent pas être considérées comme pouvant se substituer à des résultats établis selon les PCGR ou comme ayant préséance sur ceux-ci. Se reporter à la rubrique Mesures financières hors PCGR du présent communiqué pour la description de ces mesures, ainsi que pour le rapprochement des mesures hors PCGR d'Air Canada mentionnées dans le présent communiqué avec la mesure financière conforme aux PCGR la plus comparable.*

La nouvelle fourchette des prévisions concernant le BAIIDA ajusté pour 2024 s'explique en grande partie par l'environnement de rendements unitaires en baisse, par les coefficients d'occupation inférieurs aux attentes au second semestre de l'exercice, et par les pressions concurrentielles sur les marchés internationaux. Elle reflète également nos hypothèses, notamment celles quant au prix du carburant d'aviation et au dollar canadien affaibli par rapport au dollar américain.

La nouvelle fourchette de prévisions ayant trait à la capacité pour 2024 est tributaire des pressions soutenues sur la chaîne d'approvisionnement, des conditions du marché en évolution et des enjeux géopolitiques continus. La nouvelle fourchette des prévisions concernant les CESMO ajustées pour

2024 tient compte de l'incidence des nouvelles prévisions relatives à la capacité de SMO. Air Canada assure une gestion efficace de ses coûts au moyen d'initiatives de productivité, de réduction des coûts et d'autres initiatives disciplinées en matière de coûts.

Air Canada constate toujours une forte demande pour les voyages. Les produits d'exploitation du deuxième trimestre représenteraient un record pour un deuxième trimestre, les coefficients d'occupation du deuxième trimestre restant supérieurs aux moyennes historiques.

Air Canada fournira des détails supplémentaires lors de la publication de ses résultats du deuxième trimestre de 2024, le mercredi 7 août 2024.

Principales hypothèses

Air Canada a formulé des hypothèses pour l'élaboration de ses prévisions, notamment que la croissance du PIB du Canada sera modérée pour 2024. À l'heure actuelle, la Société présume notamment que le dollar canadien s'échangera en moyenne à 1,36 \$ CA contre 1,00 \$ US tout au long de l'exercice 2024, et elle suppose toujours que le prix du carburant d'aviation s'établira en moyenne à 1,03 \$ CA le litre sur l'ensemble de l'exercice 2024.

Les estimations préliminaires et les perspectives figurant dans le présent communiqué constituent des énoncés prospectifs au sens de la législation en valeurs mobilières applicable, sont fondées sur un certain nombre d'hypothèses et sont soumises à un éventail de risques et d'incertitudes, y compris ceux décrits dans le présent communiqué. Se reporter à la rubrique intitulée *Mise en garde concernant les énoncés prospectifs*, plus loin.

Résultats du deuxième trimestre de 2024

Air Canada publiera ses résultats du deuxième trimestre de 2024 le mercredi 7 août 2024, après quoi Michael Rousseau, président et chef de la direction d'Air Canada, John Di Bert, vice-président général et chef des Affaires financières, et Mark Galardo, vice-président général - Chiffre d'affaires et Planification du réseau, présenteront les résultats et répondront aux questions des analystes. Immédiatement après la période de questions des analystes, John Di Bert et Pierre Houle, vice-président et trésorier, répondront aux questions des prêteurs à terme de type B et des porteurs d'obligations d'Air Canada.

Les membres des médias et du public peuvent écouter cette téléconférence audio. En voici les renseignements détaillés :

Date : Mercredi 7 août 2024
Heure : 8 h (HE)
Webémission : <https://edge.media-server.com/mmc/p/gkyhtmt/lan/fr>
(Nota : Il s'agit d'une webémission audio.)
Par téléphone : 647 93213411 ou 1 800 71519871 (sans frais), code d'accès **6478306**
Veuillez prévoir 10 minutes pour la connexion à la téléconférence.
Rediffusion : Rediffusion disponible peu de temps après l'appel au
<https://investisseurs.aircanada.com/evenements>

Mesures financières hors PCGR

Sont présentées ci-après certaines mesures et certains ratios hors PCGR qu'utilise Air Canada pour fournir aux lecteurs des renseignements supplémentaires sur sa performance financière et opérationnelle. Comme ces mesures ne sont pas conformes aux PCGR pour la présentation d'états financiers et qu'elles n'ont pas de sens normalisé, elles ne sauraient être comparées à des mesures similaires présentées par d'autres entités et ne doivent pas être considérées comme pouvant se substituer à des résultats établis selon les PCGR ou comme ayant préséance sur ceux-ci.

Air Canada exclut l'incidence de la dépréciation d'actifs, le cas échéant, dans le calcul des CESMO

ajustées, du BAIIA ajusté et de la marge du BAIIA ajusté. Air Canada n'a pas constaté de charges au titre de la dépréciation d'actifs au premier semestre de 2024, pas plus qu'en 2023.

CESMO ajustées

Air Canada se sert des CESMO ajustées afin de mesurer le rendement courant de ses activités et d'analyser l'évolution de ses coûts, à l'exclusion de l'incidence de la charge de carburant d'aviation, des coûts liés à la portion terrestre des forfaits de Vacances Air Canada et des coûts liés aux avions-cargos, car ces éléments peuvent fausser l'analyse de certaines tendances commerciales et rendre moins pertinente toute analyse comparative en regard d'autres périodes. Exclure ces éléments permet de manière générale d'analyser plus justement la performance d'Air Canada au chapitre des charges d'exploitation et de la comparer de façon plus pertinente à celle d'autres sociétés aériennes.

Dans le calcul des CESMO ajustées, la charge de carburant d'aviation n'est pas comprise dans les charges d'exploitation, car elle fluctue largement sous l'effet de facteurs multiples, dont la conjoncture internationale, les événements géopolitiques, les coûts de raffinage du carburant d'aviation et le taux de change entre le dollar canadien et le dollar américain. Qui plus est, Air Canada engage des coûts relativement à la portion terrestre des forfaits de Vacances Air Canada que n'engagent pas certaines sociétés aériennes qui n'exercent pas d'activités de voyageur comparables. En outre, ces coûts ne génèrent pas de SMO. Par conséquent, le fait d'exclure ces coûts des charges d'exploitation permet d'établir une comparaison plus pertinente d'une période à l'autre lorsque ces coûts peuvent varier.

De plus, Air Canada engage des coûts relativement à l'exploitation d'avions-cargos, coûts que n'engagent pas certaines sociétés aériennes qui n'exercent pas d'activités de fret comparables. Ces coûts ne génèrent pas de SMO. Par conséquent, le fait d'exclure ces coûts des charges d'exploitation permet d'établir une comparaison plus pertinente d'une période à l'autre pour les activités de transport de passagers.

BAIIA ajusté

Le BAIIA ajusté (à savoir le bénéfice avant intérêts, impôts et dotation aux amortissements) est couramment utilisé dans l'industrie du transport aérien et Air Canada s'en sert afin d'avoir un aperçu du résultat d'exploitation avant intérêts, impôts et dotation aux amortissements, étant donné que ces coûts peuvent varier sensiblement d'une société aérienne à l'autre, en raison de la façon dont chacune finance son matériel volant et ses autres actifs.

La marge du BAIIA ajusté (BAIIA ajusté exprimé en pourcentage des produits d'exploitation) est couramment utilisée dans l'industrie du transport aérien et Air Canada s'en sert pour évaluer la marge d'exploitation avant intérêts, impôts et dotation aux amortissements, étant donné que ces coûts peuvent varier sensiblement d'une société aérienne à l'autre, en raison de la façon dont chacune finance son matériel volant et ses autres actifs.

Le BAIIA ajusté et la marge du BAIIA ajusté sont rapprochés du bénéfice d'exploitation (de la perte d'exploitation) selon les PCGR comme suit :

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Deuxième trimestre		
	2024 (préliminaires)	2023	Variation
Bénéfice d'exploitation selon les PCGR	466 \$	802 \$	(336) \$
Rajouter :			
Dotation aux amortissements	448	418	30
BAIIA ajusté	914 \$	1 220 \$	(306) \$
Produits d'exploitation	5 519 \$	5 427 \$	92 \$
Marge d'exploitation (en %)	8,4	14,8	(6,4) pp
Marge du BAIIA ajusté (en %)	16,6	22,5	(5,9) pp

MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent communiqué contient des énoncés prospectifs au sens de la législation en valeurs mobilières applicable. Ces énoncés découlent d'analyses et d'autres renseignements fondés sur la prévision de résultats à venir et l'estimation de montants qu'il est actuellement impossible de déterminer. Ils peuvent porter sur des observations concernant, entre autres, des prévisions, des stratégies, des attentes, des opérations projetées ou des actions à venir. Ces énoncés prospectifs se reconnaissent à l'emploi de termes comme « préliminaire », « prévoir », « croire », « pouvoir », « estimer », « projeter » et « planifier », employés au futur et au conditionnel, et d'autres termes semblables, ainsi qu'à l'évocation de certaines hypothèses.

Comme, par définition, les énoncés prospectifs partent d'hypothèses, dont celles décrites ci-après, ils sont soumis à d'importants risques et incertitudes. La réalisation des énoncés prospectifs reste assujettie, notamment, à la survenance possible d'événements externes ou à l'incertitude qui caractérise le secteur où évolue Air Canada. Les résultats réels peuvent donc différer sensiblement des résultats évoqués par ces énoncés prospectifs en raison de divers facteurs, entre autres ceux dont il est fait mention dans le présent communiqué de presse et ci-après.

Les facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats diffèrent sensiblement de ceux indiqués dans les énoncés prospectifs comprennent la conjoncture économique et le contexte géopolitique, comme les conflits militaires au Moyen-Orient et entre la Russie et l'Ukraine, la capacité d'Air Canada de dégager ou de maintenir une rentabilité nette, l'état du secteur et du marché et le contexte influant sur la demande, la concurrence, la dépendance d'Air Canada à l'égard des technologies, les risques liés à la cybersécurité, les interruptions de service, les changements climatiques et les facteurs liés à l'environnement (dont les systèmes météorologiques et autres phénomènes naturels, et des facteurs anthropiques), la dépendance d'Air Canada envers les fournisseurs clés (y compris des organismes gouvernementaux et d'autres parties prenantes soutenant les activités aéroportuaires et de l'exploitation aérienne), les relations de travail et les coûts connexes, la capacité d'Air Canada de mettre en œuvre efficacement des initiatives stratégiques opportunes et d'autres initiatives importantes (notamment sa faculté de gérer les charges d'exploitation), les cours de l'énergie, sa capacité de rembourser ses dettes et de conserver ou d'accroître la liquidité, sa dépendance à l'égard des transporteurs régionaux et autres, sa capacité de recruter et de conserver le personnel nécessaire, les épidémies, l'évolution de la législation, de la réglementation ou de procédures judiciaires, les attentats terroristes, les conflits armés, la capacité d'Air Canada d'exploiter avec succès son programme de fidélité, les pertes par sinistre, la dépendance d'Air Canada à l'égard des partenaires Star Alliance^{MD} et des coentreprises, sa capacité de préserver et de faire croître sa marque, les litiges actuels et éventuels avec des tiers, les fluctuations des taux de change, les limites imposées aux termes de clauses restrictives, les questions d'assurance et les coûts qui y sont associés, les obligations au titre des régimes de retraite, ainsi que les facteurs dont il est fait mention dans le dossier d'information publique d'Air Canada qui peut être consulté à l'adresse www.sedarplus.ca, notamment à la rubrique 18, *Facteurs de risque*, du rapport de gestion de 2023 d'Air Canada et à la rubrique 14, *Facteurs de risque*, du rapport de gestion du premier trimestre de 2024.

Les énoncés prospectifs contenus ou intégrés par renvoi dans le présent communiqué représentent les attentes d'Air Canada en date de ce communiqué (ou à la date précisée de leur formulation) et ils peuvent changer par la suite. Toutefois, Air Canada n'a ni l'intention ni l'obligation d'actualiser ou de réviser ces énoncés à la lumière de nouveaux éléments d'information ou d'événements futurs ou pour quelque autre motif, sauf si elle y est tenue par la réglementation en valeurs mobilières applicable.

Internet :

investisseurs.aircanada.com
aircanada.com/medias

Consultez notre rapport annuel

[ici](#)

Inscrivez-vous pour recevoir les nouvelles d'Air Canada :

aircanada.com

À l'intention des médias :

[Photos](#)

[Vidéos](#)

[Images en vrac](#)

[Articles](#)

SOURCE Air Canada

 Consulter le contenu original pour télécharger le multimédia :
<http://www.newswire.ca/fr/releases/archive/July2024/22/c1641.html>

%SEDAR: 00001324F

Renseignements : Renseignements : media@aircanada.ca; Relations avec les investisseurs : +1 (514) 422- 7849, investors.investisseurs@aircanada.ca

CO: Air Canada

CNW 06:00e 22-JUL-24